

Image not found or type unknown



Plainte pour insulte sans suite dois je a mon tour porter

Par **nevertay_old**, le **23/10/2007** à **08:01**

en juin ma voisine a porter plainte contre ma fille de 12 ans et moi sa mère pour insulte c'est un problème de voisinage que nous avons avec ces voisins depuis 2003 cela concerne son véhicule ou ceux de ces invités qu'elle gare n'importe ou a la sortie de notre garage sur les trottoirs(nous avons un fils en fauteuil roulant) enfin bref elle a eu 2 x des pv et pour se venger elle va porter plainte pour n'importe quoi en 2003 elle a porter plainte contre mon fils qui navait que 9 ans pour dégradation de véhicule il n'y apas eu de suite et la dernière plainte de juin na pas donner de suite puisque je n'ai pas eu de nouvelles ma questions est dois je a mon tour porter plainte pour sénonciation calomnieuses ou pas car cette voisine a porter plainte 2 x et nous pas du tout que me conseillez vous en sachant que la police est tout a fait au courant de ce problème de voisinage merci c'est urgent